

RAPPORT D'ENGAGEMENT



Exercice 2025

DÔM FINANCE
39 RUE MSTISLAV ROSTROPOVITCH
75017 PARIS

WWW.DOM-FINANCE.FR

Sommaire

Préambule	3
Périmètre.....	4
Le dialogue avec les entreprises.....	4
Rapport de vote aux Assemblées Générales.....	4
L'engagement collaboratif	5
Les sources d'information	6
Synthèse	6

Préambule

Conscient de l'importance des enjeux extra-financiers, Dôm Finance s'engage pleinement dans la finance durable. Ce présent rapport d'engagement vise à rendre compte des éléments inscrits dans la politique d'engagement en termes de durabilité.

Dôm Finance met en œuvre ce rapport dans son processus d'analyse, d'évaluation et de sélection, mais aussi dans son approche visant à influencer les entreprises sur certains axes d'amélioration. L'engagement de Dôm Finance s'exprime au travers, d'une part, du dialogue avec les entreprises, mais aussi par l'intermédiaire des votes en assemblées générales. La politique de vote décrivant les principes directeurs d'exécution des votes ainsi que la politique d'engagement sont disponibles sur [notre site internet](#).

Être impliqué lors des Assemblées Générales et répondre activement à son rôle d'actionnaire est, selon Dôm Finance, indispensable pour rendre compte de notre engagement dans les entreprises que nous finançons. L'engagement collaboratif favorisé par la participation de la société auprès notamment du *Carbon Disclosure Project* s'intègre à la stratégie ESG mise en place par Dôm Finance, mais ne fait à ce jour pas partie intégrante de ce présent rapport. Le suivi du dialogue avec les entreprises et le rapport de vote aux Assemblées Générales sont réalisés à l'aide de base de données concentrant les comptes rendus effectués par l'équipe de gestion, et grâce à la prestation fournie par ISS Governance. Cet engagement constitue un élément incontournable de la responsabilité fiduciaire de Dôm Finance dans l'intérêt des porteurs.

Périmètre

L'équipe chargée de l'investissement responsable communique l'information extra-financière aux gestionnaires et s'assure de la conformité du processus d'engagement auprès des gérants qui prennent les décisions d'investissement.

Selon les articles R. 533-16 et l'article L533-22 du code monétaire et financier, la politique d'engagement décrit le suivi de la stratégie, des performances financières et extra-financières, le dialogue avec les sociétés, l'exercice des droits de vote aux assemblées générales, l'engagement collaboratif, les sources d'information extra-financières, ainsi que la prévention et la gestion des conflits d'intérêts.

Le dialogue avec les entreprises

Dans le cadre du dialogue avec les entreprises, les gérants et les analystes s'entretiennent régulièrement avec la gouvernance afin de se forger leur propre opinion tant sur les aspects financiers qu'extra-financiers. Ce dialogue régulier s'organise sous différentes formes : rencontres en physique, appels téléphoniques, échanges par mails, visio-conférences.

Dans le cas où l'équipe dédiée à l'investissement responsable détecte un risque dans la gestion des enjeux environnementaux, sociaux ou de gouvernance dans une entreprise, la cellule ESG peut directement en contact avec le management de la société afin de la questionner et/ou l'inciter à adopter de meilleures pratiques. Les analystes et gérants ont également cette faculté.

Le dialogue avec le management des entreprises ne se limite pas à certains échanges formels, mais va d'autant plus loin grâce à l'engagement collaboratif.

Rapport de vote aux Assemblées Générales

La philosophie de gestion appliquée par Dôm Finance s'appuie sur la performance financière et extra-financière des entreprises financées. De même que les entretiens réguliers effectués par les gérants avec la direction de sociétés, Dôm Finance porte une attention importante à son rôle d'actionnaire notamment concernant ses droits de vote. Ainsi, Dôm Finance est grandement impliqué dans le vote de résolutions aux Assemblées Générales (AG).

C'est également en tant qu'investisseur responsable, que Dôm Finance s'est fortement engagé au sein des AG, considérant que cet engagement est un pilier fondamental pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et pour favoriser une bonne gouvernance. En 2025, Dôm Finance a participé aux votes aux AG pour un taux de participation de 94% sur les 4 fonds suivants : DOM SELECTION ACTION RENDEMENT, DOM SELECTION ACTION RENDEMENT INTERNATIONAL, DOM SLECTION ACTION MIDCAP et ESK EXCLUSIF. La société s'est exprimée sur 2 211 résolutions proposées sur 2 397 soit un équivalent de 92% résolutions votées.

Cette participation globale concerne 4 fonds Dôm Finance, les fonds Dom Sélection Action Rendement (SAR), Dom Sélection Action Rendement International (SARI), Dom Sélection Action Midcap et ESK Exclusif. Concernant le fonds ESK Exclusif, 94% des meetings ont été votés, avec 49 AG et 873 résolutions sur 928, soit un taux de participation de 94% sur les résolutions. Pour le fonds SAR, Dom Finance a participé à 100% des AG, avec 21 meetings et 373 votes aux résolutions sur 373. Enfin,

concernant SARI, 100% des AG ainsi que 249 résolutions ont été votées. Enfin, pour le fonds Dom Sélection Action Midcap, 91% des meetings ont été votés, avec 53 AG et 787 résolutions sur 918, soit un taux de participation de 86% sur les résolutions.

Dôm Finance participe au vote dès lors que la nationalité des sociétés émettrices est française ou européenne. En effet, compte tenu de la lourdeur du processus, de la culture très différente dans les pays hors Union Européenne et des coûts associés trop onéreux, Dôm Finance estime qu'il n'est pas toujours judicieux de voter dans les sociétés non-européennes. Dans cette situation, Dôm Finance n'exerce pas obligatoirement ses droits de vote, si le capital détenu par l'ensemble des OPC n'excède pas 0,5%.

Concernant les fonds de Dom Finance qui ne sont pas cités la société n'a pas exercé de droit de vote, à l'exception d'une assemblée générale où Dom Finance détenait plus de 0,5% du capital.

Cas particulier, notre fournisseur ISS Governance Services n'est pas autorisé à voter au nom de Dôm Finance pour les bulletins de vote où un blocage des actions peut s'appliquer, ainsi une instruction de NE PAS VOTER sera appliquée à l'ensemble du bulletin de vote afin de préserver l'intérêt primaire des porteurs. Un blocage peut s'appliquer pour certains titres en Suisse, en Egypte, au Maroc, en Argentine et en Islande. Le cas échéant, le système de blocage ne permet pas de vendre les titres dans un laps de temps très proche de l'assemblée générale. Nous ne sommes pas favorables au blocage qui peut mettre en péril la liberté du gestionnaire d'agir librement sur un potentiel arbitrage, de ce fait Dôm Finance privilégie la libre cession et la possibilité d'arbitrage au détriment du vote.

Dans l'intérêt de nos porteurs, Dôm Finance préfère ne pas voter à 100% des assemblées générales. En 2025, Dôm Finance n'a déposé aucune résolution sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance en assemblée générale.

Les informations relatives à l'organisation de Dôm Finance quant à l'exercice des droits de vote, les critères régissant le vote et les principes de résolution de la politique de vote sont détaillés sur la politique de vote disponible sur [notre site internet](#).

L'engagement collaboratif

Dôm Finance est convaincu que l'engagement collaboratif a bien plus d'impact que l'engagement individuel. La société estime que le changement climatique crée des défis qui nécessitent une collaboration et une action collective. Dôm Finance reconnaît sa responsabilité dans la limitation du réchauffement climatique et l'accélération de la transition économique à travers ses activités d'investissement. En s'engageant auprès d'émetteurs privés et en collaborant avec d'autres sociétés dans le cadre de la campagne du Carbon Disclosure Project, Dôm Finance prend en considération l'importance de l'engagement collaboratif pour tendre au mieux vers les objectifs des Accords de Paris.

La pression émise par un groupe d'investisseurs est toujours plus efficace que lorsqu'elle est faite individuellement, cela permet de renforcer les pressions faites sur les sociétés et ainsi favorise la lutte contre le réchauffement climatique. Par l'intermédiaire du Carbon Disclosure Project nous agissons avec près de 750 investisseurs pour un montant d'encours sous gestion s'élevant à près de 136 000 milliards d'euros (2023). Étant signataire de cette initiative de place, l'impact de Dôm Finance relatif à l'engagement actionnarial est d'autant plus important. Faire partie du Carbon Disclosure Project permet à Dôm Finance de jouer un rôle plus important dans la lutte climatique mondiale aux côtés d'autres investisseurs. Par ailleurs, Dom Finance soutient le Green Finance Accelerator ainsi que le «

Global Investor Statement to Governments on the Climate Crisis » de CDP. Cette présente politique d'engagement s'applique à l'ensemble de la gestion de Dôm Finance, aussi bien pour le compte des organismes de placements collectifs (OPC) que pour la gestion de mandats discrétionnaires, sauf contre-indication dans le cadre de la gestion sous-mandat.

Par ailleurs, nous suivons de près les recommandations de vote des PRI disponibles sur les résolutions proposées en AG. C'est un outil supplémentaire pour prendre des décisions éclairées et alignées avec d'autres porteurs. Signataire depuis 2023 de l'initiative SPRING, Dom Finance s'engage pour renforcer son dialogue avec d'autres investisseurs afin d'augmenter son impact. Au sein de SPRING, les sujets liés à la préservation et à la restauration de la biodiversité sont sur le devant de la scène. Ainsi, nous travaillons dans différents groupes de travail pour donner des recommandations structurées à différents acteurs cotés sur les marchés. Ces travaux s'axent autour de trois secteurs : l'industrie automobile, le secteur aurifère et la production d'huile de palme. Les résultats concrets pourront voir le jour à partir de 2026-2030.

Les sources d'information

Dans l'objectif d'assurer au mieux l'engagement actionnarial, Dôm Finance dispose de l'ensemble des informations extra-financières provenant de :

- La recherche de notre prestataire MSCI,
- La recherche de notre prestataire ISS,
- CDP (Carbon Disclosure Project) et autres ONG,
- L'Association Française de la Gestion financière (AFG),
- L'AMF,
- Les brokers,
- Les PRI.

Synthèse

L'engagement de Dôm Finance dans l'investissement responsable a favorisé son implication en tant qu'actionnaire et à renforcer sa prise de décision lors des Assemblées Générales. Pour adopter au mieux une stratégie durable et responsable, il est important pour Dôm Finance de rester impliqué dans les décisions de vote afin de répondre au mieux à son engagement actionnarial. Les statistiques montrant la participation active de Dôm Finance aux votes des Assemblées Générales et son engagement collaboratif au sein du Carbon Disclosure Project et de SPRING, témoigne la forte volonté de la société à placer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au centre de ses préoccupations.

MAJ : 25/02/2026



DÔM FINANCE

39 RUE MSTISLAV ROSTROPOVITCH 75017 PARIS
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 1 044 459 €
RCS PARIS B 479 086 472
AGRÉMENT AMF : GP04000059

WWW.DOM-FINANCE.FR